


ATTENTION aux échographies À DOMICILE

 Elles peuvent être nocives pour le bébé

► Dans le cadre d'une grossesse, l'échographie occupe une place centrale : cette technique permet de s'assurer que le bébé est en pleine forme et de le voir pour la première fois.

Généralement limitées à trois par grossesse, elles peuvent laisser un goût de trop peu à certains parents, susceptibles de se tourner vers une machine leur permettant de réaliser eux-mêmes leurs échographies à domicile.

C'est en effet ce que propose le Babywatcher : il permet de réaliser jusqu'à 21 examens en une semaine. En un clic, il est possible d'en commander un pour une durée d'une ou deux

semaines. Le prix oscille entre 59 et 115 € selon les options (avec ou sans assurance, fourni avec un ou deux tubes de gel...).

L'OBJET EST TRÈS simple d'utilisation : il suffit d'installer un logiciel sur son ordinateur et d'y brancher l'appareil pour pouvoir lancer la machine.

Le concept peut paraître séduisant mais pour la députée CDH Catherine Fonck, il n'est pas sans ris-

ques pour la santé du bébé.

"Une échographie, ce n'est pas anodin. Il faut rappeler qu'un bébé in utero est en pleine période de développement, ce qui le rend particulièrement sensible

aux ondes", explique-t-elle.

Le docteur Masson est gynécologue. Il relève un autre problème lié à cette machine : l'interprétation des images.

Pour Catherine Fonck, cette question peut *"plonger les parents dans une spirale d'angoisse lorsqu'ils interprètent négativement des images à tort"*.

EN 2013, le Conseil supérieur de la santé s'inquiétait déjà de l'abus d'échographies et recommandait d'établir un cadre précis pour que ces examens soient réalisés uniquement par des médecins formés à cet examen et dans un environnement médicalisé.

Dans ce même rapport, le CSS recommande également de limiter au maximum la durée des examens, des conditions que ne remplit pas du tout le Babywatcher.

Ma. Be.